

Sommaire

Sommaire — 5

Prologue — 11

I^e partie

Le philosophe, l'élection et la haine.

Spinoza et les théoriciens « bourgeois » — 17

Introduction — 19

1. Le discours de la méthode — 31

2. Le chant du signe — 49

3. Royauté — 65

4. De la contradiction — 83

II^e partie

La Bible de Spinoza — 101

Introduction — 103

1. Le manifeste *At Judaei* — 121

2. Un « Christ » dépassionné — 139

3. L'origine de la Loi — 161

4. L'altérité véritable — 185

5. La mascarade — 205

6. L'arbre de la connaissance — 221

Épilogue — 255

Apologue

Le manifeste du spectre — 259

Notes — 263

À la mémoire de Daniel Bensäid.

Articuler historiquement le passé ne signifie pas le connaître « tel qu'il a été effectivement », mais bien plutôt devenir maître d'un souvenir tel qu'il brille à l'instant d'un péril. Au matérialisme historique il appartient de retenir fermement une image du passé telle qu'elle s'impose, sans qu'il le sache, au sujet historique à l'instant du péril. Le péril menace tout aussi bien l'existence de la tradition que ceux qui la reçoivent. Pour elle comme pour eux, il consiste à les livrer, comme instruments, à la classe dominante.

Walter Benjamin,
Thèses sur la philosophie de l'histoire

Prologue

Spinoza avait un trou à son manteau. On avait tenté de le poignarder, et son manteau en portait la trace. C'est devenu « le manteau de Spinoza ».

Dans la Bible hébraïque, le vêtement qui recouvre la nudité de l'homme a une histoire. Elle commence avec Adam et Ève, qui se découvrirent nus après la faute et cousirent un vêtement de feuilles de figuier. Elle se poursuit avec Noé. Au sortir de l'arche, Noé plante une vigne, s'enivre et s'oublie ; il s'endort nu dans la tente. *Ham* – qui en hébreu signifie le « chaud » –, le mauvais fils, le mauvais homme, découvrit son père nu dans la tente et il alla rapporter la chose à ses frères. (Selon un maître du Talmud, cela signifie qu'il viola son père, selon un autre qu'il le viola *et* le châtra.) *Shem* – en hébreu le « nom » – prit, avec son autre frère, *Yaphet* – en hébreu la « beauté » –, un vêtement, et à reculons ils entrèrent dans la tente afin d'habiller la nudité de leur père, la nudité de l'homme. C'est le vêtement que Jacob remit plus tard à Joseph. C'est la tunique ensanglantée que les fils de Jacob rapportèrent à leur père, après avoir vendu leur frère comme esclave.

La loi est un signifiant endormi, nu. Le vin est le sens caché, le secret. La tente est la maison de l'étude. Et il y a deux pratiques de l'exégèse : celle de *Ham* d'une part, le « chaud » ; celle de *Shem* d'autre part, le « nom ». Lorsque *Yaphet* s'associe à *Ham*,



Le manteau de Spinoza

la sophistication pactise avec la violence ; lorsqu'il s'associe à *Shem*, l'idée régule la sophistication.

*

Théoricien du nom « juif », Jean-Claude Milner écrit, dans un ouvrage consacré à mai 1968 :

Qui osera dire tout haut que le seul véritable événement du xx^e siècle, c'est le retour du nom juif ? Avec son corollaire : la disparition du nom ouvrier. (...) Conclusion : quand on exalte le nom ouvrier, on s'engage nécessairement dans un déni ; mis à part la berceuse de la régression infantile, on ne vise qu'un seul effet, nier ce qui est pour expliquer ce qui n'est pas¹.

Sa conclusion nous servira d'hypothèse. Posons que « le retour du nom juif », tel que le conçoivent les théoriciens *bourgeois*, a une fonction : interdire *notre* modernité, philosophie rationaliste d'un côté, politique révolutionnaire de l'autre. Ou pour le dire autrement : le retour du nom « juif » a pour corollaire la disparition du nom « ouvrier ». Il faut certes rétablir les chaînons manquants pour faire apparaître la corrélation. Le premier chaînon est un texte de saint Paul. Dans l'*Épître aux Éphésiens*, au sujet de la réconciliation des Juifs et des païens « par la Croix », on lit :

Car c'est lui qui est notre paix, lui qui des deux peuples n'en a fait qu'un, détruisant la barrière qui les séparait, supprimant en sa chair la haine, cette Loi des préceptes et des ordonnances, pour créer en sa personne les deux en un seul Homme Nouveau, faire la paix, et les réconcilier avec Dieu, tous deux en un seul



Prologue

Corps, par la Croix : en sa personne il a tué la Haine (Éphésiens, 2:14-16 ; traduction œcuménique de la Bible [TOB]).

Dans leurs commentaires, les auteurs de la TOB expliquent que « cette Loi des préceptes et des ordonnances » est la « Loi mosaïque, qui faisait des Juifs un peuple privilégié, les séparait des païens. Jésus a supprimé cette loi en l'accomplissant une fois pour toutes par sa Croix ». Le Christ supprime la « barrière » de la haine en accomplissant, par un sacrifice d'amour, la Loi. Tel est l'argument chrétien, tel est le « mystère du sang du Christ ». La crucifixion accomplit la Loi mosaïque symbolisée par la circoncision, et ce faisant supprime la « barrière » qui *empêche* l'humanité en la divisant. Si le nom « juif » est cause de haine, c'est parce qu'il fait obstacle à l'avènement d'une universalité égalitaire, parce qu'il l'*interdit*.

Introduisons maintenant le second chaînon. C'est un extrait de *l'Idéologie allemande* de Marx et Engels :

Si on fait de la puissance, de la force, le fondement du droit, ainsi que Hobbes et d'autres, alors le droit, la loi, etc. ne sont que le symptôme, l'expression d'autres rapports sur lesquels repose la puissance de l'État. La vie matérielle des individus, qui ne dépend nullement de leur seule « volonté », leur mode de production et leurs formes d'échange, qui se conditionnent réciproquement, sont la base réelle de l'État et le restent à tous les stades où sont encore nécessaires la division du travail et la propriété privée, tout à fait indépendamment de la volonté des individus. Ces conditions réelles ne sont pas du tout créées par le pouvoir d'État, ce sont au

Le manteau de Spinoza

contraire elles qui créent ce pouvoir. Les individus qui exercent le pouvoir dans ces conditions ne peuvent donc, abstraction faite de ce que leur pouvoir doit se constituer en État, que donner à leur volonté déterminée par ces conditions précises, l'expression générale d'une volonté d'État, d'une loi – et le contenu de cette expression est toujours donné par les conditions de leur classe, comme il ressort très clairement de l'examen du droit privé et du droit pénal².

En analysant les rapports de force, les rapports de classe, l'infrastructure inégalitaire qui déterminent la Loi, Marx et Engels la désacralisent et finalement la destituent, afin d'affirmer la royauté des noms « ouvrier », ou « prolétaire », ou « communiste », les noms d'une *autre* loi, immanente au processus d'émancipation, immanente au devenir révolutionnaire.

Milner conclut que le « retour du nom juif » a pour « corollaire » la « disparition du nom ouvrier ». C'est logiquement articulé, si le nom « juif » symbolise en effet la « barrière » de la Loi, si le Juif, par la circoncision, l'incarne. Alors le retour du nom « juif » interdit le devenir révolutionnaire du nom « ouvrier » ; à tout le moins, il fait obstacle à sa royauté.

Mais selon d'autres, le nom « juif » s'entend autrement, parce qu'il est compris autrement. En 1979, Claude Birman, jeune disciple de Jean Zacklad, rédige pour les éditions Verdier la préface du *Guide des égarés* de Maïmonide ; il écrit :

Le dieu d'Israël est défini comme celui qui « fait sortir d'Égypte » (Ex. 20:1-2), c'est-à-dire qui libère de l'oppression, délivre de la servitude. Le Nom de quatre lettres (YHVH) est celui du dieu

des libérations : non pas accessoirement, à la manière d'une « qualité » parmi d'autres, mais *essentiellement*. Un tel dieu est incompatible avec tout autre (Ex. 20:3-6) dans la mesure où le sens dernier de la création est la liberté absolue. Et le rôle de la Révélation est d'instruire des processus de libération afin de discerner, dans le cours du monde, à bon escient, ce qui en relève (Ex. 20:7).

Il y a donc au sujet du nom « juif » deux écoles non seulement antagoniques mais *antinomiques* : il y a d'une part les théoriciens *bourgeois* du nom « juif », qui prétendent interdire, au nom de la « barrière » de la Loi, le devenir révolutionnaire du nom « ouvrier » ; il y a d'autre part les théoriciens *ouvriers* du nom « juif », qui prétendent que ce nom qualifie non pas le sujet d'une Loi, mais le sujet de la connaissance d'un dieu qui « fait sortir d'Égypte », et que vivre sous la conduite de sa connaissance est la loi du nom « juif », incompatible avec toute autre.

La réédition du *Guide des égarés*, aux mêmes éditions Verdier (2013), est à présent délestée de la préface de Claude Birman ; dans le même temps, elles éditent les travaux de Jean-Claude Milner portant sur le nom « juif ». Depuis 1979, une page s'est tournée. Mais les écrits restent, antiques et modernes, et nous avons appris à les lire. Cela exigea l'étude patiente d'un art méconnu : l'art hébraïque de l'exégèse. Des théoriciens « bourgeois » y prétendent. Examinons leurs prétentions.

I^{re} partie

**Le philosophe, l'élection et la haine.
Spinoza et les théoriciens « bourgeois »**

*Why, look you now, how unworthy a thing
you make of me! You would play upon me,
you would seem to know my stops, you would
pluck out the heart of my mystery, you would
sound me from my lowest note to the top
of my compass; and there is much music,
excellent voice, in this little organ, yet cannot
you make it speak. 'Sblood, do you think I
am easier to be played on than a pipe? Call
me what instrument you will, though you
can fret me, you cannot play upon me.*

William Shakespeare, Hamlet, III, 2

Introduction

Spinoza fut excommunié en 1656 à l'âge de vingt-quatre ans. Le *herem* prononcé contre lui s'apparente à un symptôme : l'ordre des raisons est hétérogène à ce qui tient lieu de tradition et provoque une réaction de type policier. En 1670 il fait paraître le *Traité théologico-politique* (dorénavant noté *TTP*), où il soutient que « la liberté de philosopher non seulement peut être accordée sans dommage pour la piété et la paix de la république, mais aussi qu'on ne peut l'ôter sans ôter en même temps la paix de la république et la piété ». Si Descartes a bâti l'ossature rationaliste de notre modernité, Spinoza en a tiré les conséquences éthiques et politiques. Et son cartésianisme conséquent fut la hantise des théoriciens de l'Ancien Régime. Quelques mois après sa parution sans nom d'auteur et maquillé sous une édition fictive allemande, le *TTP* est interdit. Dans une lettre à Arnauld de novembre 1671, Leibniz dénonce la manière dont la secte des cartésiens prétend faire table rase de la scolastique, et il évoque au passage, sans le nommer, Spinoza, « l'auteur d'un livre horrible sur la liberté de philosopher³ ». L'ouvrage a, dès l'origine, horrifié les doctes, et Leibniz était un homme prudent. Georges Friedman a dédié son *Leibniz et Spinoza* « à la mémoire de Marc Bloch et Jean Cavaillès », « hommes justes et savants morts en 1944 au service de la liberté et d'une cité meil-

Le manteau de Spinoza

leure ». Évoquant l'entourage de Leibniz, il rend compte des réactions au *TTP* :

Le « *Programma adversus anonymum* » de Thomasius, l'« *Oratorio contra naturalistas* » de Rappolt, les écrits de Dürr, professeur à Altorf, de Miegius, professeur à Heidelberg, de Johannes Melchior, prédicateur à Frech, près de Bonn, sont des pamphlets acerbes, exaltés, et Leibniz en prend acte lorsqu'il félicite son maître Thomasius d'« avoir traité comme il le méritait ce libelle intolérablement licencieux ». Franz Burman, le philologue, dans une lettre de juillet 1670, voue « à la colère des Dieux et des hommes ce livre au plus haut point pestilentiel (*pestilentissimus*) et gros de toutes sortes de maux » et J. G. Graevius, on l'a vu, écrivant à Leibniz, se sert du même superlatif pour flétrir l'ouvrage « qui ouvre une large fenêtre à l'athéisme » en même temps qu'il dénonce catégoriquement « le Juif Spinoza, chassé de la Synagogue pour ses opinions monstrueuses », comme en étant l'auteur. Philippe van Limborch, qui est pourtant le chef des Arminiens de Hollande, s'accorde littéralement avec ces jugements et ne montre pas moins de zèle : « Je ne me souviens pas, écrit-il dans une lettre de 1671 à un ami auquel il fait parvenir un exemplaire du *Traité*, avoir jamais lu livre plus pestilentiel (*pestilentiorem*). Il se moque des prophètes et des apôtres. Pour lui il n'y a jamais eu de miracle et il ne peut y en avoir. Il y a un *fatum*, par lequel Dieu lui-même se trouve ligoté : il décrit cependant Dieu de telle manière qu'il semble en supprimer entièrement l'existence. J'ai voulu te soumettre l'érudition défectueuse (*defoecata*) et la critique triturée par cet homme, afin que tu saches quels monstres

produit notre Hollande (*quae monstra producat Batavia nostra*). Des gens de cette sorte n'attaquent pas seulement telle ou telle croyance, mais l'âme même de la religion. Ce livre, ne le montre pas à n'importe qui, mais seulement à des doctes, dont l'esprit est exercé à distinguer le bien du mal ». Vers la même époque, Sinold, écrivant à Leibniz, lui indiquait que « de l'avis de certains, un tel auteur n'a pas à être réfuté, mais supprimé⁴ ».

C'est à cette réaction, en quelque sorte originaire, que se rattache la détestation de Spinoza. Dès lors, que penser de ceux qui, penseurs éclairés et instruits, relaient trois siècles plus tard le jugement des Thomasius, Miegus, Graevius, Diafoirus, etc.? Ainsi que penser d'Hermann Cohen, de Leo Strauss, d'Emmanuel Levinas ou de Benny Lévy, enfin de Jean-Claude Milner? Qu'est-ce, à leurs yeux, que la « cause des juifs », si bien qu'on puisse soutenir que Spinoza l'a trahie? Dans *État et religion, judaïsme et christianisme chez Spinoza* (1915), Hermann Cohen conclut : « Spinoza demeure donc le véritable accusateur du judaïsme devant le monde chrétien⁵ ». L'accusateur, ou délateur, est une figure tristement célèbre dans l'histoire juive. Elle fut notamment le fait de Juifs convertis au christianisme et qui, pour témoigner de la sincérité de leur nouvelle foi, crurent opportun de dénoncer aux autorités l'antichristianisme de leurs anciens coreligionnaires et contribuèrent de la sorte à les faire persécuter. Leo Strauss, dans le commentaire qu'il a consacré au texte de Cohen quelques années plus tard (1924), est plus mesuré, mais juge minimal de reconnaître le bien-fondé de l'excommunication : « Pour pouvoir porter un jugement humain sur la froideur d'un Spinoza devenu

Le manteau de Spinoza

étranger au judaïsme, il faudrait pouvoir se prononcer sur le comportement des Juifs envers lui, non sur le *Herem*, car il n'y a naturellement rien à objecter, mais sur l'expression des sentiments privés dont on peut penser qu'elle n'était pas aussi inattaquable que le *Herem** ». Lorsqu'il y revient en 1965, son jugement est toujours aussi mesuré, mais plus tranchant. Il commence par rapporter les accusations d'Hermann Cohen : « Spinoza reste jusqu'à aujourd'hui l'accusateur par excellence du judaïsme devant un monde antijuif ; les dispositions de son esprit et de son cœur envers les Juifs et le judaïsme étaient "antinaturelles" ; il commit un "acte de trahison humainement incompréhensible", il fut possédé par un "esprit démoniaque" ». Puis Strauss expose son jugement personnel : « Notre accusation contre Spinoza est à certains égards plus sévère que celle de Cohen. On peut avoir des doutes quant au caractère humainement incompréhensible ou démoniaque de l'action de Spinoza, mais il faut reconnaître que celle-ci est étonnamment dépourvue de scrupules⁶ ». Le jugement d'Emmanuel Levinas n'est guère plus amical. Dans un article titré « Le cas Spinoza » (1956), il justifie le propos de ses devanciers :

Nous sommes entièrement de l'avis de notre regretté et admirable ami Jacob Gordin : il existe une trahison de Spinoza. Dans l'histoire des idées, il a subordonné la vérité du judaïsme à la révéla-

* Cf. « L'analyse par Cohen de la science de la Bible de Spinoza », in *Le Testament de Spinoza, op. cit.*, p. 76-77. En note, les traducteurs rapportent le jugement de J. Freudenthal qui, lui, conclut : « On ne saurait reprocher à la communauté d'avoir regardé Spinoza comme un ennemi à l'intérieur de ses propres murs et

de l'en avoir écarté ; ce qu'on ne peut excuser c'est la manière violente avec laquelle le *Herem* fut prononcé » (p. 341). On émet des réserves sur la forme, mais pas sur le fond : Spinoza est « un ennemi à l'intérieur ». La formule de Freudenthal est particulièrement heureuse...

tion du Nouveau Testament. (...) Dès lors, saute aux yeux le rôle néfaste joué par Spinoza dans la décomposition de l'intelligentsia juive, même si pour ses représentants, comme pour Spinoza lui-même, le christianisme n'est qu'une vérité pénultième, même si l'adoration de Dieu en esprit et en vérité doit encore surmonter le christianisme⁷.

Hermann Cohen, Leo Strauss, Jacob Gordin, Emmanuel Levinas, l'accusation de « trahison » portée contre Spinoza trace une sorte de généalogie intellectuelle. Et c'est Benny Lévy, en quelque sorte le dernier-né, qui est le plus radical à ce sujet. Dans *Le Meurtre du pasteur* (2002), il écrit :

Allons, encore un effort, modernes, il faut en finir une fois pour toutes avec Moïse, un meurtre du pasteur est nécessaire en bonne et due forme. Tel est le programme extrêmement moderne. Celui de la solution finale.

Et dans la partie de l'ouvrage qui suit immédiatement, consacrée à Spinoza, il enchaîne : « Le programme extrêmement moderne commence avec Spinoza (et s'accomplit avec Freud)⁸ ». Enfin Jean-Claude Milner, dans *Le Sage trompeur* (2013)⁹, instruit à son tour le procès du philosophe, et pour résumer la chose d'un mot, il fait sien le jugement qu'a prononcé Léon Poliakov dans son *Histoire de l'antisémitisme* :

Sa polémique antijuive fraya les voies à l'antisémitisme rationaliste ou laïque des temps modernes, peut-être le plus redoutable qu'il soit. Ce qui autorisait Hermann Cohen à mettre l'accent sur l'« ironie démoniaque » de Spinoza (...) ¹⁰.



Le manteau de Spinoza

C'est un compte rendu fidèle, sinon de la démonstration de Jean-Claude Milner, du moins de sa conclusion. C'est du reste leur intime conviction à tous ; elle scelle l'union sacrée contre Spinoza : son rationalisme éthique n'est pas *innocent*. De l'acte d'accusation dressé contre lui, proposons l'analyse d'un cas d'école.

*

Le Sage trompeur de Jean-Claude Milner – sous-titré *Libres raisonnements sur Spinoza et les Juifs. Court traité de lecture I* – prit d'abord la forme d'un enseignement oral professé dans le cadre des séminaires de l'Institut d'études lévinassiennes. Trois autres de ses livres eurent pour origine un séminaire professé dans cet Institut : *Les Penchants criminels de l'Europe démocratique* (2003) ; *Le Juif de savoir* (2005) ; *L'Arrogance du présent.* (2009)*. *Le Sage trompeur* est le quatrième ouvrage d'une série que Milner appelle ses « travaux portant sur le nom juif » (*ST*, p. 27). Résumons brièvement sa doctrine : le nom « juif » serait, pour le philosophe, un point de butée. C'est pourquoi il s'évertue à le supprimer. Pour ce faire, il procède sans haine, avec méthode : il rationalise la disparition du nom « juif », il la programme. C'est singulièrement le cas de Spinoza. On croit savoir que son éthique a pour fin la liberté de l'homme. On se trompe ; elle est plus déterminée : elle vise à émanciper l'Europe de ce qui l'*empêche*, à savoir le nom « juif ». C'est ce que révélerait la lec-

* Paris, Verdier, 2003 ; Paris, Grasset, 2005 et Grasset, 2009. Indiquons ici que notre *Manteau de Spinoza* fut conçu lors d'une résidence d'écrivain chez nos camarades de la librairie « Envie de lire » à Ivry, entreprise collective créée et fonctionnant sur le

modèle d'une coopérative ouvrière, tandis que Milner a conçu et professé sa doctrine du nom « juif » dans un Institut fondé à Jérusalem par Benny Lévy, Alain Finkielkraut et Bernard-Henri Lévy. Deux écoles s'affrontent de la sorte.

